

Image not found or type unknown



Possibilité de détournement d'heritage

Par **vicking**, le **05/03/2010** à **15:57**

Bonjour,ma femme a perdu sa mère le 18 nov 2009. Il y a 6 enfants de 3 lits.Il y avait un bien immobilier qui provenait d'un heritage de ma belle mère, ce bien a été vendu , une autre maison a été acheté et mis au mon d'un héritier unique.Ma Belle était marié sous le régime de la communauté. Mon beau père et belle mère sont décédés. Le souci est que ce bien immobilier et 2 terrains sont à un unique heritier. Les 5 autres n'ont aucune information sur l'inventaire de la succession que ce soit en bien immobilier,terrains bien mobilier, comptes bancaire. Les 5 enfants non héritiers se demandent quel est le recours pour savoir leurs droits éventuels à une succession. Est-ce normal qu'un enfant herite de tous les biens et rien pour les autres?